



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 96396

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la situation particulièrement dramatique des personnes à faibles ressources qui travaillent régulièrement, parfois à temps partiel mais qui, du fait de leur situation personnelle, sont exclues du bénéfice de toute aide et allocation comme les APL par exemple. Ces personnes, que certains qualifient souvent de nouveaux pauvres car ne disposant que de faibles revenus, alors qu'elles doivent faire face aux charges quotidiennes pour se loger, se nourrir, se déplacer et se vêtir, se voient confrontées à des situations dramatiques (retards de loyer, difficultés pour se soigner...). Alors que le Gouvernement a mis en oeuvre de nombreuses mesures pour venir en aide aux exclus du marché du travail, ces travailleurs pauvres, souvent des femmes vivant seules, restent exclus de toute aide et soutien de la part de la société, alors que par le passé, leur situation a été maintes fois évoquée dans des rapports sur l'exclusion. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour venir en aide concrètement à ces personnes, notamment en matière d'aides au logement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96396

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5762